
Épreuves écrites

1. Questions sur écoute avec relevés

Trois extraits de répertoires et de styles différents – pouvant comporter un ou plusieurs relevés (mélodique, rythmique, harmonique, timbre, dépistage selon extrait) – seront à commenter, en essayant de cerner au plus près les éléments stylistiques et formels.

[W.A. Mozart, Sérénade n°9 K.320 « Posthorn » / E. Schulhoff, Divertimento / S. Revueltas, Sensemayá]

2. Analyse sur partition d'orchestre avec ou sans écoute selon répertoire

Le candidat s'attachera à démontrer ses qualités d'observation et à organiser ses idées dans un discours construit.

[G. Mahler, Symphonie n°3, I]

Épreuves orales

Épreuves déchiffrées (préparation en loge 30')

1. Déchiffrage chanté sur le nom des notes, accompagné au piano*

[V. Ullmann, Briefe nun mein (Sonnet XXVIII)]

2. Mémorisation accompagnée au piano* d'un extrait entendu en loge et restitué à l'instrument (durée comprise entre 20 et 40')

[Balkansemplet 12]

3. Réalisation harmonique au piano permettant de vérifier les connaissances de 3 et 4 sons du candidat

Épreuves préparées

4. Polyphonie voix / percussions corporelles (durée 1' environ), annoncée un mois avant.

[A. Jolivet, Une minute trente]

5. Interprétation de deux pièces instrumentales ou vocales, dont une choisie dans le répertoire à partir de 1950 (durée 8' maximum)

6. Entretien (6') : connaissances générales et motivation

* L'accompagnement est assuré par l'établissement.